



CONSORTIUM D'ETABLISSEMENTS
FRANÇAIS D'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE RECHERCHE POUR
LE DÉVELOPPEMENT DE L'USTH

Conseil d'administration du 18/01/21

Lieu : réunion dématérialisée via Zoom

9h-12h

Membres présents :

Bernard Legube	(Président Consortium USTH)
Christian Valentin	(IRD)
Anne Giroir-Fendler	(U. Lyon 1)
Florent Calvayrac	(Le Mans Université)
Philippe Lecoœur	(U. Paris Saclay)
Benoit Piro	(U. Paris)
Lilian Aveneau	(U. Poitiers)
Pascal Gantet	(U. Montpellier)
Hubert Loisel	(U. du Littoral Côte d'Opale)
Martin Schwell	(U. Paris Est-Créteil)
Eric Gontier	(U. Picardie Jules Verne)
Giovanna Chimini	(Aix-Marseille Université)
Nazim Agoulmine	(U. Evry Val d'Essonne)
Philippe Raimbault	(U. Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées)
Bernard Journet	(ENS Paris Saclay)

Invités présents :

Dinh Thi Mai Thanh	(USTH)
Etienne Saur	(USTH)
Sabine Vermillard	(USTH)
Luc Le Calvez	(USTH)
Phong Dinh Tran	(USTH)
Thanh Truc Vu	(MESRI)
Joaquim Nassar	(MESRI)
Martine Roussel	(MEAE)
Thibaut Dutruel	(MEAE)
Eric Molay	(Ambassade de France)
Eric Boutin	(CPU)
Guillaume Patanchon	(Département Espace)
Eric Lacombe	(Département Bio)
Didier Aussel	(Département Energies)
Sylvain Ouillon	(Département EEO)
Céline Gaussen	(Consortium USTH)
Philippe Behra	(Consortium USTH)

1) Accueil par le Président et approbation des comptes rendus des CA du 24 septembre 2020.

Le Président du Consortium USTH présente ses vœux aux membres du Conseil d'administration. Dans cette période charnière après 10 années d'existence du Consortium USTH et entre les deux accords intergouvernementaux, Bernard Legube souhaite rappeler quelques points forts :

- En 2010, 6 Masters étaient créés dans des domaines choisis par l'USTH en fonction des besoins au Vietnam.
- Le Consortium dès le démarrage du projet a apporté son aide sur la gouvernance des Masters.
- Le Consortium USTH a formé une centaine de doctorants dont près de 70 sont devenus des *lecturers* ou des ingénieurs de recherche. Des séminaires ont également été organisés chaque année pour ces doctorants.
- Le Consortium a contribué fortement à la recherche à l'USTH.
- Le Consortium a joué un rôle essentiel dans le montage de la formation aéronautique notamment avec Jacques Erschler qui a jusqu'à récemment, travaillé en étroite collaboration avec Airbus et l'IAS.

2021 marque un tournant dans l'évolution du projet avec une nouvelle mission pour le Consortium qui est celle de la création de doubles diplômes en Bachelor tout en maintenant un nombre suffisant d'établissements. La mission ne s'annonce pas facile.

Bernard Legube demande à ce que soit projeté le diaporama qu'il a préparé.

Cf. diaporama en annexes

Avant cela le quorum est vérifié par Céline Gausson. 14 établissements sont représentés sur les 17 établissements membres du Conseil d'administration. Le quorum est atteint.

Bernard Legube propose de voter l'approbation des projets de comptes rendus des derniers Conseils d'administration qui ont été mis en ligne, à disposition des membres.

Cf. annexes

Deux Conseils d'administration sont concernés : celui du 24 septembre 2020 de 8h30 à 9h30 et celui du même jour de 12h30 à 13h.

L'approbation des projets de comptes rendus est soumise au vote. Personne ne vote contre ni ne s'abstient. Les comptes rendus sont approuvés à l'unanimité.

2) Résumé et principales décisions du Conseil d'Université du 7 décembre 2020 (à Hanoi et à distance pour les membres français).

La parole est donnée à Etienne Saur, Recteur français de l'USTH.

Le Conseil d'Université s'est déroulé le 17 décembre dernier à Hanoi avec un nombre important de participants en présentiel, présidé par Phan Ngoc Minh le Vice-Président de la VAST et par Denis Despreaux le Délégué aux affaires européennes et internationales du MESRI. Lors de ce CU, les deux recteurs ont présenté le bilan de l'année écoulée. En particulier, Etienne Saur a rappelé qu'il y a eu une augmentation des inscriptions en première année de licence. Cette tendance se retrouve d'ailleurs au niveau national avec un intérêt des étudiants pour les filières plus courtes et notamment pour les filières en sciences de l'ingénieur. Il y a toujours des difficultés de recrutement en Master. 4 Masters seulement ont ouvert cette année avec 10 étudiants pour deux d'entre eux et seulement 5 à 6 pour les deux autres Masters.

La recherche évolue toujours bien avec un taux de publication satisfaisant.

5 points ont été soumis au vote du Conseil d'Université :

- Une nouvelle stratégie de double diplôme en Licence. C'est une nouvelle stratégie car jusqu'à présent, les forces françaises étaient concentrées sur les Masters et doctorats. C'est la double diplomation qui est choisie avec un transfert de Licences déjà existantes en France dans les domaines ICT, Biologie et Chimie. Le Conseil d'Université a validé le fait de lancer une enquête auprès des établissements français pour savoir quels établissements souhaiteraient s'engager sur ces doubles diplômes de Licence et sous quelle forme. Est-ce qu'il s'agira d'une délocalisation d'une partie des enseignements de L3 à Hanoi dispensés par des enseignants chercheurs français ou de l'accueil en L3 d'étudiants vietnamiens en France ?
- La mise en route d'une Licence en ingénierie automobile et d'une Licence en sciences de l'ingénieur. Il a été demandé à l'USTH de mener une étude d'opportunité plus poussée.
- L'utilisation repensée des fonds de la subvention de l'Ambassade de France qui seraient confiés dans leur intégralité au Consortium pour pallier les difficultés techniques lorsque les fonds sont versés à l'USTH. L'idée est aussi de recentrer la contribution française sur des projets binationaux de recherche avec un double encadrement franco-vietnamien.
- L'ouverture d'une antenne de l'USTH à Ho Chi Minh Ville. Le CU a demandé à l'USTH de poursuivre l'étude de faisabilité déjà démarrée.
- Le maintien des frais de scolarité à l'USTH.

Question : le principe de l'Université de recherche qui a été réaffirmé en décembre dernier n'est-il pas contradictoire avec la mise en place de doubles diplômes de Licence ?

Réponse d'Etienne Saur : il faut augmenter le nombre d'étudiants en Licence pour élargir le vivier de recrutement en Master et ensuite en doctorat. Plus on aura d'étudiants de qualité formés en Licence à l'USTH plus on aura de bons étudiants en Masters et ensuite de bons chercheurs.

3) Masters : calendrier de préparation des projets pour le 17 mai 2021

Sur proposition de l'USTH, le Consortium USTH n'a demandé l'évaluation que de 5 Masters sur les 6 existants (pas d'évaluation du Master Energies). Les dossiers d'auto-évaluation ont été préparés par les porteurs des Masters français et vietnamiens qui ont fait un excellent travail en proposant des dossiers de grande qualité.

Le Consortium a fait le dépôt des dossiers sur la plateforme Pélican en décembre. Un « chapeau » a été joint à chaque dossier pour expliquer le contexte de l'USTH. Un retour du HCERES est attendu pour avril. Les dossiers des nouveaux Masters devront être déposés le 17 mai. C'est une date importante à noter pour les responsables de Masters.

Remarque d'Éric Lacombe, responsable du Master Bio : Il est possible de commencer le travail tout de suite mais pour avancer, la question se pose de savoir sur quels établissements il est possible de s'appuyer. En d'autres termes, la connaissance des partenaires est nécessaire pour le dépôt des diplômes.

Bernard Legube répond que la décision a été prise d'interroger les établissements le plus vite possible et que le questionnaire ne visera pas que l'engagement des établissements sur les Licences mais aussi sur les Masters. Il y aura un seul questionnaire mais avec une partie sur les Licences et une partie sur les Masters, et probablement sur la formation doctorale et la recherche. Les délais sont d'ailleurs différents car les licences ne commenceraient qu'à la rentrée 2022 alors que pour les Masters, les engagements doivent être pris tout de suite par les établissements. Le questionnaire sera envoyé en février. Il faudra peut-être y joindre des pré-projets.

Remarque de Sylvain Ouillon co-responsable du Master EEO : pour les Masters qui vont changer de nom comme c'est le cas pour le Master EEO, le Vietnam demande à connaître les nouvelles appellations fin janvier. Florent Calvayrac rappelle que c'est une situation dérogatoire, il faut donc laisser les deux noms.

4) Double diplômes Bachelors/Licences : comment interroger les établissements ?

Il est envisagé de créer des nouveaux diplômes de double Licence avec deux modèles envisagés : une délocalisation d'une partie des enseignements de L3 à Hanoi dispensés par des enseignants chercheurs français ou l'accueil en L3 d'étudiants vietnamiens en France. Un modèle n'exclut pas l'autre, les deux solutions pourraient être retenues.

Question d'Éric Lacombe : la mobilité en L3 ne risque-t-elle pas d'entraîner la diminution du taux de conversion des Licences vers les Masters de l'USTH ?

Réponse de Bernard Legube : oui c'est un risque.

Question de Giovanna Chimini de Aix-Marseille Université : le Vietnam peut-il attirer de nouveaux étudiants frontaliers avec ces nouveaux diplômes de licence ?

La réponse donnée par Phong Dinh Tran, Directeur de la recherche à l'USTH est oui certainement notamment grâce aux bourses que le gouvernement vietnamien offre à ces étudiants des pays limitrophes au Vietnam.

Pour le questionnement auprès des établissements, cela se fera en un seul envoi avec une partie très précise sur les masters et une vraie demande d'engagement et une partie qui relèvera plus de la déclaration d'intentions pour les licences. Voir les annexes pour les éléments du questionnement.

Cf. annexe

Un élément important qui devra être précisé est qu'il est peu probable qu'il y ait à nouveau des bourses de thèse. Les établissements doivent le savoir lorsqu'ils s'engagent.

Question d'Eric Boutin, CPU : n'est-il pas préférable de faire un questionnaire plus global par champ ?

Pour Bernard Legube et Giovana Chimini, c'est une très bonne idée. La question sera posée de la volonté ou non de s'engager par champ.

Intervention de Joaquim Nassar du MESRI : On sait qu'une poursuite telle qu'elle du modèle actuel conduit à une diminution des effectifs de Master et qu'aucune solution n'est exempte de risques. Il y a aussi une baisse des effectifs des doctorats qui est constatée au niveau national dans les statistiques du MESRI. Donc il faut prendre des risques. Quant au risque d'évasion en sortie de Licence, c'est une possibilité mais si le taux reste acceptable avec une augmentation du nombre d'étudiants en Licence, ça ne serait pas un véritable problème. Et la perspective d'une mobilité en Licence devrait attirer des étudiants de qualité.

La Rectrice Dinh Thi Mai Thanh intervient : sur le programme 89, il y a de vraies difficultés. Le Vietnam a autonomisé les universités. Elles ne perçoivent plus de subsides publiques pour le fonctionnement. L'USTH a un statut dérogatoire grâce auquel elle perçoit de l'Etat la moitié de son budget de fonctionnement.

Le Recteur Etienne Saur intervient : la réactivation de l'Ecole doctorale est en cours. Il n'y a plus d'obstacles à la mise en place et à la généralisation des cotutelles.

5) Recherche : procédure des AAP 2021

Les AAP ont été rédigés à plusieurs mains en collaboration avec l'USTH et le Consortium USTH et sont présentés par le vice-président Christian Valentin et le DRITT de l'USTH Luc Le Calvez.

Cf. annexes

Il y a 2 appels : un de recherche transdisciplinaire, l'autre de mobilités sortantes ou entrantes d'étudiants.

Deux questions se posent :

- Faut-il ouvrir l'AAP « mobilités » aux lecteurs ? » ? Bernard Legube propose que les AAP soient ouverts aux lecteurs recrutés le plus récemment.

- A quelle date faut-il lancer les AAP ? Il faudra les lancer rapidement avec un retour pour le 15 mars. Mais il faut sans doute d'abord se faire confirmer au moins à l'oral le versement de la subvention associée par l'Ambassade de France.

6) Gouvernance française USTH : perspectives 2021/2022

La partie française en poste à l'USTH voit leurs contrats se terminer en août/septembre de cette année. Il faut absolument éviter que l'USTH se retrouve sans équipe de direction en place. C'est pourquoi Bernard Legube souhaite alerter les tutelles concernées afin que des actions soient menées pour savoir d'une part si les personnes concernées souhaitent rester à l'USTH au-delà de leurs mandats initiaux et d'autre part, si cela est possible.

7) Vie de l'association

Cf. annexes

Informations diverses :

❖ En 2020, 4 établissements se sont retirés du Consortium :

- Université de Bretagne Occidentale
- CNRS
- Université de Limoges
- Université de Rennes

L'ENS Paris Saclay a fait savoir sa volonté de se retirer en 2021 pour la rentrée universitaire.

Il y a donc à ce jour 31 établissements membres actifs du Consortium USTH et un membre associé.

❖ 5 cotisations sont manquantes au jour du Conseil d'administration

- Université de Paris
- Université Paul Sabatier
- Université de Reims
- INSA Toulouse
- Observatoire de Paris
- Université de Cergy-Pontoise

L'appel à cotisation 2021 sera lancé autour des mois de mars/avril.

Bernard Legube présente le cas particulier de l'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées qui d'une part paie une cotisation comme certains de ses établissements membres (INP, INSA et UPS) et d'autre part héberge gratuitement depuis 10 ans le siège social du Consortium USTH et l'hébergement du bureau de Céline Gausson. Il sera donc proposé en Assemblée Générale que la cotisation ne soit plus due par l'université en contrepartie de la mise à disposition du bureau à Toulouse.

- ❖ Bernard Legube rappelle aux membres du Conseil d'Administration que le Consortium propose aux établissements une indemnisation pour l'enseignement réalisé à distance. A ce jour, 8 établissements sont entrés en contact avec le Consortium pour obtenir cette indemnisation. Bernard Legube rappelle que la date limite pour l'envoi de ces factures est le 31 janvier 2021 et qu'avant cela, il y a la convention à signer et le document d'aide à la facturation à remplir. Les établissements doivent se saisir de cette question rapidement sous peine de voir les délais dépassés.
- ❖ D'après les nouveaux statuts du Consortium entrés en vigueur en 2019, les membres du Conseil d'administration sont élus tous les 4 ans. Le renouvellement se fait par moitié tous les deux ans. Pour le premier renouvellement suivant l'adoption des nouveaux statuts, les membres sortants sont tirés au sort. C'est lors du bureau du Consortium qui s'est réuni le 15 janvier dernier que 8 membres ont été tirés au sort.

Les membres sortants sont les suivants :

- Université Claude Bernard Lyon 1
- Université Paris Saclay
- Université de Picardie Jules Verne
- Université de La Rochelle
- Université de Montpellier
- Université de Paris
- Université Paris Nord
- Université d'Evry Val d'Essonne

L'ENS Paris Saclay se retirant du Consortium, il est considéré comme sortant de fait du Conseil d'Administration.

Les membres restants sont les suivants sont élus encore pour 2 années :

- Aix-Marseille Université
- Université de Poitiers
- Le Mans Université
- Université du Littoral Côte d'Opale
- Université Paris-Est Créteil
- Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées
- Université de Reims
- IRD

Un appel à candidature au Conseil d'administration pour la moitié sortante, au bureau et à la Présidence sera adressé un mois avant l'Assemblée Générale qui procédera à ces élections.

A noter bien sûr que les membres sortants (tirés au sort) du Conseil d'Administration peuvent statutairement se représenter pour un nouveau mandat de 4 années.

Fin de la réunion : 12h

Le .././....
Le président

Bernard Legube
Consortium USTH

Le .././....
Le secrétaire de séance